

Chers amis de la Catalogne,

En ce mois de mai, nous évoquerons tout d'abord la résolution de l'ONU du 15 mai dernier, résolution qui condamne le royaume d'Espagne pour avoir violé les droits politiques du président Carles Puigdemont, puis, le rendez-vous avec les urnes du 28 mai : en Espagne, les élections étaient municipales mais concernaient également l'ensemble des autonomies, à l'exception de la Catalogne, Castille et Léon, le Pays Basque, l'Andalousie et la Galice où les élections étaient seulement municipales.

En outre, et non moins importante, mais dans la sphère interne, à l'ANC nous avons évalué et voté la Feuille de route 2023/2024, processus commencé en avril dernier, pour lequel des documents ont été adressés aux membres de l'association par l'ANC directement depuis Barcelone.

La résolution du Comité des droits de l'homme de l'ONU

S'agissant des affaires judiciaires, nous insisterons plus particulièrement sur la résolution du Comité des droits de l'homme de l'ONU 3165/2018 condamnant l'Etat espagnol pour violation des droits politiques du président Puigdemont suspendu de son mandat de député au Parlement de Catalogne en 2018, sans motifs justifiés.

Cette résolution, approuvée le 14 mars 2023, et publiée le 15 mai dernier, est la réponse à la plainte déposée par le président Puigdemont, dans un premier temps, pour avoir rendu impossible sa réélection comme président de la Generalitat en janvier 2018, puis le champ de cette plainte a été étendu à d'autres questions, comme par exemple la suspension du président de son mandat de député de Catalogne. En août 2022, ce même Comité des droits de l'homme avait condamné l'Etat espagnol pour violation des droits politiques d'Oriol Junqueras, Josep Rull, Jordi Turull et Raül Romeva, suspendus de leurs fonctions de députés à la suite des élections du 21 décembre 2017.

Il est évident que l'objectif du juge Llarena, le juge à l'origine de ces suspensions, et par conséquent de ces violations, était d'écarter de la vie politique, sans aucun fondement sérieux et valide, les quatre anciens prisonniers politiques cités. C'est également son objectif envers le président Puigdemont. Obsédé par cet objectif, le ministère public a fait obstacle dans toute la mesure de ses moyens pour empêcher que le Comité des droits de l'homme n'admette la recevabilité de la plainte du président et pour en retarder le plus possible la résolution. La condamnation, par le Comité, de l'Espagne, pour avoir violé les droits politiques des dirigeants du Premier Octobre est donc une victoire importante. L'Etat espagnol a en effet violé l'article 25 du Pacte international des droits civils et politiques, autrement dit, le droit de se présenter à des élections, d'être élu et d'exercer un mandat législatif. *« C'est l'essence même de tout gouvernement démocratique »* dit le Comité car *« tous les citoyens ont le droit de participer à la gestion des affaires politiques, directement ou à travers des représentants librement élus »*. Cela rend évidente l'insuffisance démocratique de l'Etat espagnol face au reste du monde car celui-ci n'accepte pas les résultats des urnes. L'Etat espagnol n'est pas une démocratie pleine puisque celui-ci ne respecte pas *« l'essence même de tout gouvernement démocratique »*. L'Etat espagnol a maintenant 180 jours pour rectifier le tir, rendre publique la condamnation et adopter les

mesures qui s'imposent pour empêcher que des violations similaires ne soient commises à l'avenir. Ces six mois coïncident avec la présidence espagnole de l'Union européenne... tout un programme.

Vous pouvez compléter ces informations en lisant l'article de Vilaweb. Cliquez sur le lien suivant :

<https://www.vilaweb.cat/noticies/onu-condemna-espanya-impedit-investidura-puigdemont/>

ou en écoutant La Tertúlia proscrita : « Que doit faire l'indépendantisme maintenant que l'ONU a donné raison à Puigdemont » (en catalan)

<https://www.youtube.com/watch?v=wSnEafDHktQ&t=957s>

Les élections du 28 mai 2023

Le résultat des élections du 28 mai dernier ont bouleversé le panorama politique tant en Espagne qu'en Catalogne. En Espagne, le PSOE et Podemos, les partis au pouvoir, s'effondrent, Ciudadans disparaît, le PP et Vox grimpent. Le PP a obtenu la majorité absolue dans 14 des 52 capitales de province et est donc en position favorable pour faire alliance avec Vox dans les 18 autres capitales. Le PSOE n'obtient la majorité absolue qu'à la mairie de Soria. Autrement dit, 32 capitales de province auront une mairie de droite, entre lesquelles 18 seront gouvernées par Vox, ce qui veut dire que la voie modérée exposée par Alberto N. Feijóo part à vau-l'eau. A l'heure actuelle, les 19 capitales restantes sont l'objet de pactes et nous devons attendre le 17 juin pour en connaître les couleurs.

La situation est si critique que Pedro Sánchez a convoqué des élections générales anticipées le 23 juillet prochain.

En Catalogne, les résultats montrent une baisse généralisée (concrètement 350 000 voix perdues) des partis dits indépendantistes par rapport aux élections de 2019.

La déconfiture d'ERC. Le parti a perdu 300 000 voix passant d'être le parti majoritaire à occuper la troisième place, derrière le PSC et JuntsxCat. Que Pere Aragonès puisse continuer à gouverner avec 33 députés sur 135 sera de plus en plus infaisable, surtout après les prochaines élections générales. La stratégie de ERC sur fond d'obéissance a lamentablement échoué.

Un meilleur résultat pour JuntsxCat. Le parti a, semble-t-il, perdu assez peu de voix (moins de 6 000). Mais, c'est la liste qui a obtenu le plus de suffrages à Barcelone, liste menée par Xavier Trias. Cependant, cette victoire dans la capitale ne peut occulter la baisse significative à travers tout le pays.

La CUP n'a pas non plus obtenu de bons résultats. Le parti a perdu 43 000 voix. Il n'a pas réussi à entrer à la mairie de Barcelone, mais à Girona il a obtenu 8 sièges, à égalité avec le PSC (première force politique) et est en bonne position pour remporter la mairie en fonction des alliances qui seront conclues. La CUP est de nouveau victorieuse à Berga avec 6 regidors. En Catalogne, la CUP, avec 313 sièges, est la 4e force politique devant Els Comuns et le PP.

Le PSC bien qu'ayant perdu 55 000 suffrages se retrouve en seconde position à Barcelone et gagne à Lleida et à Tarragona. A Girona, comme nous avons dit plus haut, il obtient 8 sièges comme la CUP, même si, probablement, il n'obtiendra pas la mairie parce que les partis indépendantistes sont plus puissants.

La quasi disparition de Ciudadans. Ses électeurs se sont tournés vers le PP et Vox. Les deux partis entrent donc avec force dans le Principat (Catalogne) : la liste menée par X. G. Albiol obtient la majorité absolue

à Badalona (avec 18 sièges) et Aliança Catalana gagne à Ripoll. En fait, le PP a obtenu 85 000 suffrages supplémentaires et Vox 114 000, le nombre de leurs sièges a donc augmenté en conséquence.

La grande gagnante de ces élections est sans conteste l'abstentionnisme auquel nous pouvons ajouter les votes nuls et les votes blancs. En moyenne, l'abstention atteint 44,44 % en 2023 contre 35,17 % en 2019. Quant aux votes nuls, lors de ces élections ils ont doublé, passant de 20 000 en 2019 à 45 000 en 2023 (soit 1,47 % au lieu de 0,61 %) ; le vote blanc est passé de 36 000 en 2019 à 51 000 en 2023 (soit 1,68 % au lieu de 1,04 %). Même si les chiffres en termes de pourcentage ne sont guère significatifs, il est évident que c'est la réponse d'une partie de l'électorat indépendantiste qui n'a su ni pour quoi, ni pour qui voter. Soit parce que les partis n'ont pas su proposer d'alternatives aux électeurs, soit parce que les électeurs ont voulu manifester ainsi leur désaccord et leur mécontentement face aux politiques menées par les uns et par les autres.

Dans ce sens, ce scrutin constitue un écrasant rappel à l'ordre et un message non équivoque. Assez de récits de dupes, assez de tables de dialogue qui ne mènent nulle part, assez d'accords illusoires qui ne sont que de trompeurs rideaux de fumée.

Par ailleurs, ces élections sont les premières d'une triade dont les résultats pourraient changer totalement le panorama politique. Le 23 juillet, se tiendront les élections générales convoquées par Pedro Sánchez et, probablement, Pere Aragonès se verra obligé à convoquer des élections au Parlement de Catalogne.

Que doit faire le mouvement indépendantiste devant l'urgence de Sánchez ? Céder au chantage du PSOE : soutenez-moi face au loup ? N'oublions pas que le PSOE a rendu possible l'application de l'article 155 de la constitution espagnole en Catalogne, qu'il a maintenu incarcérés les dirigeants politiques catalans malgré les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et les décisions du Conseil de l'Europe et qu'il continue de permettre la mise en cause de 4 000 personnes afin de maintenir sur les citoyens la menace et la peur et de pouvoir ainsi réprimer toute manifestation démocratique de dissidence politique. Le problème est que d'ici le 23 juillet la marge est trop réduite pour pouvoir trouver de nouveaux dirigeants. C'est la raison pour laquelle une répétition du scénario de l'abstentionnisme est plausible.

L'ANC n'a pas encore pris position officiellement sur ce sujet. Elle le fera probablement à la fin du mois et nous vous tiendrons informés.

En revanche, lors des élections au Parlement de Catalogne, la troisième composante de ce trio, nous devons avoir et exiger un parti, une liste ou une association d'éligibles fermes et déterminés à mettre en œuvre l'indépendance.

Mis à part ces trois rendez-vous avec les urnes, d'autres événements de grande importance auront lieu dans les prochains mois : le 5 juillet le jugement du Tribunal de l'Union européenne sur l'immunité du président Puigdemont, le 11 septembre (la fête de la Catalogne) et le Premier Octobre (l'anniversaire du 1-O 2017).

Comme l'a dit Josep Costa, notre vote a été un vote de protestation, il nous faut maintenant passer à un vote de conquête.

Vous pouvez écouter « la tertúlia proscrita » du 29 mai « Toutes les clefs d'élections qui vont tout chambouler » (en catalan) : <https://www.youtube.com/watch?v=Chg3Vyx1jOs>

Et aussi « la tertúlia proscrita » du 1er juin « Que doit faire l'indépendantisme de la convocation d'élections espagnoles » (en catalan) : <https://www.youtube.com/watch?v=SDiGKHQsxXI&t=532s>

Informations concernant l'ANC

L'ANC vient de voter la Feuille de route 2023/2024. Il continue d'y avoir des divergences difficiles à apprécier depuis la France. Ce mois-ci se tiendront des élections partielles pour élire de nouveaux secrétaires nationaux qui remplaceront les sortants. Par ailleurs, des réunions sont organisées au Principat afin d'expliquer et de débattre sur la Liste civique. L'ANC France pense qu'il serait enrichissant de pouvoir en organiser une ici, télématique, que nous pourrions mettre en ligne sur notre canal YT.

Nous vous en informerons.

Si vous souhaitez participer, vous impliquer, si vous avez des idées de débats, d'actions, d'activités, de rencontres à organiser sur le territoire de l'actuel État français, nous vous invitons à nous contacter à « ANC France » france@assemblea.cat. Nous travaillerons tous ensemble.

Deux liens sur les résultats des élections

<https://www.vilaweb.cat/eleccions/municipi/girona-municipals-28-maig-resultats-2023/>

<https://resultados-elecciones.rtve.es/municipales/2023/catalunya/>

Merci beaucoup de votre soutien et de votre engagement.

Visca Catalunya lliure!

L'Equip de Coordinació ANC França